



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue Gouvernance et Développement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).
01BP134 OUAGADOUGOU01 (BURKINA FASO)

Tél : (226)50368146 – (226)72807434

Fax : (226)50368573

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **MamoutouTOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Broux delsmaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouaudioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakari Yao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyril**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OUlai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1 ; 1.1 ; 1.2 ; 2 ; 2.2 ; 2.2.1 ; 2.2.2 ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE	
BOUAGNON-DROUBLY Rita.....	1-15
LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE)	
TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU, N'gnanda Anne-Marie KOUADIO et N'GORAN Ekian Noël	16-29
DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ	
OUSSOU Kouadio Jean Richard	30-44
LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022)	
OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi	45-60
LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON)	
Steeve Elvis ELLA	61-71
LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERPECTIVES	
BROU Marie Sylvana	72-87
AMELIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTE AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTE AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITE DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITE (2016 -2024)	
KEVI Kokou Silvère et LASSEY Agnélé	88-104
MA SANTÉ SOUFFRE DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	
Arsène	105-116
BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ	
AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC)	117-129
NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILLE	
GBAKA Loulou Guy	130-150

POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)	151-171
KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline	
LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES	172-184
EKPO Kouadio Victorien	
POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022	185-199
GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana	
LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-CÔTE D'IVOIRE)	200-218
KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHEUCHE Obou Mathieu .	
DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	219-235
AWOKPE Kodjo, DANDONOUGBO Iléri et AGBAMARO Mayébinasso	
LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)	236-257
AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond	
ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)	258-273
AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck	
L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS LA MER À L'ENVERS DE MARIE DARRIEUSSECQ	274-285
ADJE Tanoh Linda Danielle épse BAH	
LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE	286-301
SILUE Tangologo	
LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES	302-324
SOULEYMANOU Kadouamai	

FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE	
BAMBA Ladji	325-337
AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ	
GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épse DIATÉ, MOYOU Jeanne Dominique	338-361
CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994	
DJE Yao Lopez	362-376
GOUVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOKOU (CÔTE D'IVOIRE)	
BAMBA Mansé	377-391
LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE	
ELLA Kouassi Honoré	392-406
EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA	
KINDA Augustin	407-421
LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE	
KOFFI Kouadio Fabrice	422-439
CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900	
KOSSOU Sovi	440-461
CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE)	
Ekian Noël N'GORAN	462-477
COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO	
SORO Kassoum	478-495
POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS	
SOUMAHORO Sainghot	496-512
LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS- PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)	
N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI	513-530

DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONER » LES ENTITÉS ? KOUASSI Assanti Olivier	531-546
MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002) YEO Mamadou	547-560
ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ? AYENAGBO Kossi	561-578
DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRÉ (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE) KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin	579-602
GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE LAMAH Pénépé Julien et AMOATTA Koffi Guy	603-623
GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES KONE Kapiéfolo Julien	624-642
GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué	643-661
GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES KONAN N'Guessan Olivier	662-677
LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise	678-693
LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY	694-711
GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	712-728
CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE	

DOUFELGOU I AU NORD TOGO DJALNA Kouyadéga	729-748
IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..	749-769
GOUVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor	770-786
ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES ILAHIRI Mylène Stéphanie	787-804
DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ KAMBIRÉ Bébê et KOUASSI Charles Aimé	805-824
EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin	825-846
ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE	847-864
AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE) <i>KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué</i>	865-883
LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN	884-902
LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE Robert NGOMEKA	903-917
AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO	918-931
LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU	

CAMEROUN	
<i>SANAMA AMBASSA</i>	932-949
LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ?	
SEY Henri Joël	950-967
COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)	
SISSOKO Pierre Soriba	968-984
MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES	
TATA Gaston Gabriel	985-1000
QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ?	
TOB-RO N'Dilbé	1001-1020
DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES À BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES	
KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima	1021-1036
RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE	
Boni Hyacinthe KPANGBA	1037-1054
DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI	
ALASSANE Abdourazakou	1055-1067

Gouvernance socioéconomique

**GOUVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE
DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOKOU (CÔTE
D'IVOIRE)**

BAMBA Mansé,

Université de Bondoukou, Bondoukou, Côte d'Ivoire

Géographie Urbaine

Destinataire : KOUASSI Moulo Elysée

Résumé

Située au Nord-Est de la Côte d'Ivoire, la ville de Bondoukou fait face à une urbanisation rapide qui exacerbe des inégalités socio-spatiales. Cette contribution a pour objectif d'identifier les défis puis proposer les perspectives pour un développement inclusif de la ville de Bondoukou. Les techniques utilisées pour cette étude sont la recherche documentaire, l'enquête de terrain, l'entretien qualitatif et les analyses cartographiques. Les résultats montrent une répartition inégale des infrastructures et des services publics, avec une concentration des ressources économiques et sociales dans certains quartiers centraux. Cependant, les zones périphériques souffrent d'un manque d'accès aux services essentiels, notamment l'éducation, la santé et le transport. Ces inégalités sont amplifiées par une planification urbaine déséquilibrée et une faible coordination entre les acteurs publics, privés et communautaires. L'adoption d'une gouvernance participative et inclusive est nécessaire afin de réduire les inégalités spatiales et favoriser un développement harmonieux de Bondoukou.

Mots clés : Bondoukou, Côte d'Ivoire, Défis, Développement Inclusif, Gouvernance Socioéconomique.

Abstract

Located in the northeast of Côte d'Ivoire, the city of Bondoukou is experiencing rapid urbanization that is exacerbating socio-spatial inequalities. This urban growth presents major challenges for socioeconomic governance. Urban dynamics, resource distribution, and territorial governance mechanisms are significant drivers of disparities. The current territorial governance of Bondoukou is characterized by centralized

decision-making and the marginalization of peripheral populations in planning processes. This paper aims to highlight the challenges and identify pathways toward inclusive development for the city. The methods used for the study include literature review, field surveys, qualitative interviews, and cartographic analysis. The findings reveal an unequal distribution of infrastructure and public services, with economic and social resources concentrated in certain central neighborhoods. Meanwhile, peripheral areas lack access to essential services such as education, healthcare, and transportation. These inequalities are worsened by unbalanced urban planning and weak coordination among public, private, and community actors. Adopting participatory and inclusive governance is necessary to reduce spatial inequalities and promote harmonious development in Bondoukou. These findings and recommendations offer prospects for a more equitable and sustainable territorial management—key to the socioeconomic stability and well-being of Bondoukou's population.

Keywords: Bondoukou, Côte d'Ivoire, Challenges, Inclusive Development, Socioeconomic Governance

INTRODUCTION

La gouvernance socioéconomique est un facteur clé pour promouvoir un développement inclusif et durable (ACBF 2017, p.4). Cette gouvernance sur le développement économique fait sans cesse l'objet d'études sur le plan international. Au moment où l'Agenda 2063 et les Objectifs de Développement Durable (ODD) commencent à produire des résultats, la bonne gouvernance reste un sujet important pour les pays africains (Stratégie 2030, 2021, p.3). De nombreuses études ont montré que la mauvaise gouvernance est l'un des freins au développement en Afrique (Al Bassam, 2013 ; ACBF, 2016 et 2017, p.5). Il est donc indispensable pour l'Afrique d'améliorer ses systèmes de gouvernance et d'exploiter ce que la communauté internationale peut offrir pour promouvoir la bonne gouvernance. Par ailleurs, plusieurs villes africaines sont confrontées à des problèmes complexes liés à l'urbanisation rapide et aux inégalités socioéconomiques.

Bondoukou, ville située au Nord-Est de la Côte d'Ivoire, dans la région du Gontougo, illustre bien ces enjeux. Malgré sa forte potentialité économique, son patrimoine culturel et à ses activités agricoles, cette ville secondaire est confrontée à une urbanisation non planifiée, une pression démographique croissante et des infrastructures insuffisantes. Ces facteurs accentuent

les inégalités sociales et limitent l'accès aux services de base, rendant urgent un renforcement de la gouvernance locale.

Face à la stagnation du développement, l'analyse de l'organisation de l'espace socioéconomique de Bondoukou s'impose avec acuité. Ces constats conduisent à s'interroger sur le potentiel de la gouvernance socioéconomique dans l'avènement d'un développement socioéconomique inclusif et durable.

L'objectif de cet article est d'analyser la gouvernance socioéconomique, en identifiant les défis socioéconomiques et en proposant des perspectives pour un développement inclusif et durable de la ville de Bondoukou.

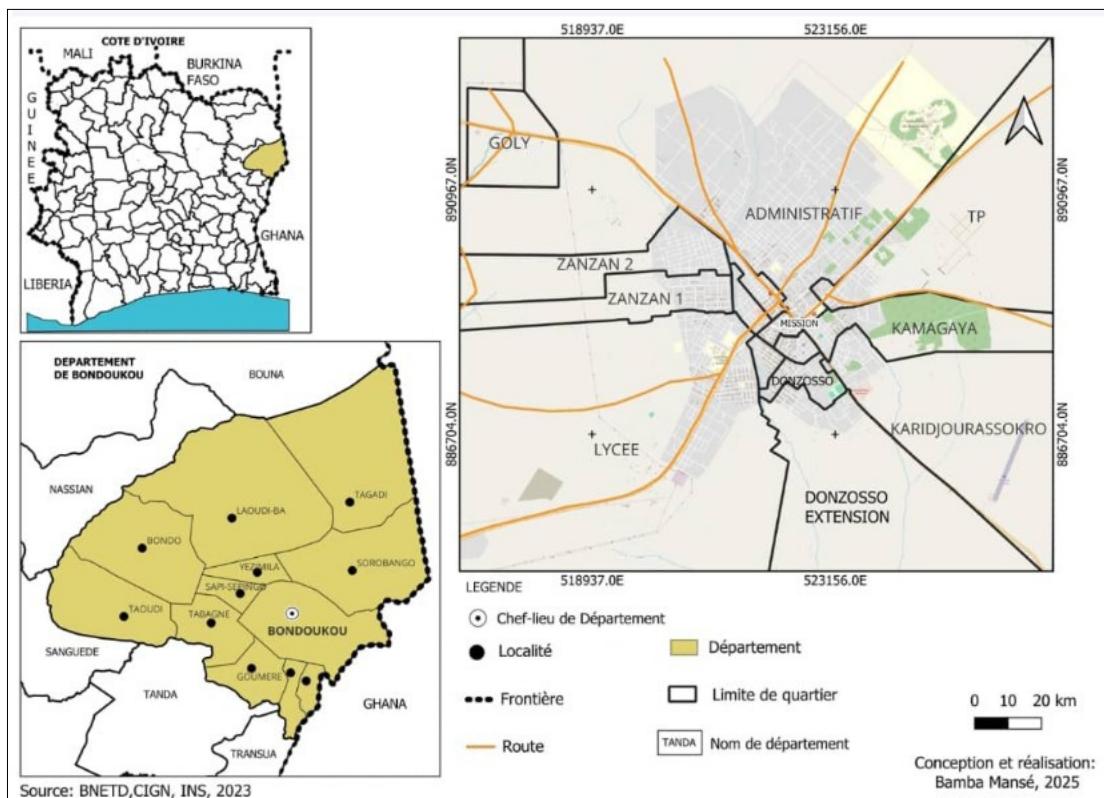
Cet article s'articule autour d'une méthodologie, des résultats, d'une discussion et une conclusion.

1. METHODOLOGIE

Pour mener à bien cette étude, la méthodologie utilisée comprend la localisation de la zone d'étude d'une part et d'autre part la méthode.

1.1. Localisation de la zone d'étude

Située au Nord-Est de la Côte d'Ivoire, dans la région du Gontougo, Bondoukou est une ville secondaire. Elle s'étend sur une superficie de 153,06 km² à 412km de la capitale économique, Abidjan. Son paysage urbain est composé de (14) quatorze quartiers sur lequel vit une population de 141 568 habitants (RGPH, 2021) (Carte 1 ci-dessous). Limitée au Nord par les sous-préfectures de Sorobango et Yezimala, à l'Ouest par les sous-préfectures de Tabagne et Sapli-Sepingo, enfin au Sud par Assuéfry et Transua, cette position fait de Bondoukou un carrefour et lieu de toute synergie commerciale et agricole.



Carte 1 : Localisation et présentation de la ville de Bondoukou

Source : *Enquêtes de terrain, janvier 2025*

1.2. Méthode utilisée

La méthodologie utilisée pour cette étude repose d'abord sur une recherche documentaire relative à la question de gouvernance économique et développement inclusif et durable pour comprendre les cadres théoriques et les contextes locaux. Ensuite, une observation directe a été utile pour mieux identifier les problèmes auxquels sont confrontés la ville. Puis, un entretien a été organisé avec 08 autorités locales issues du conseil régional et de la mairie, un questionnaire administré à 32 individus composés de commerçants, transporteurs, agriculteurs, populations. Enfin, les Systèmes d'Information Géographique ont été utilisés pour visualiser les dynamiques territoriales afin de produire des cartes thématiques.

Le modèle d'analyse utilisé pour cette étude est l'analyse systémique dont le modèle de Sagittal. Ce modèle permet de visualiser et d'analyser un problème complexe, en intégrant différentes variables et leurs interactions dans un système. Ce système intègre plusieurs acteurs dont la population locale, les autorités, le secteur privé, les organisations de la société civile pour une gestion concertée des ressources et des défis de la ville. Il met l'accent sur le développement durable, en tenant compte des aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Ce

système appliqué à la gouvernance socioéconomique de la ville de Bondoukou, identifie les défis et propose des perspectives du développement inclusif. Cependant, la gouvernance socioéconomique qui devrait soutenir le développement de Bondoukou est un élément inhibiteur du système. Ainsi, l'explication de la gouvernance socioéconomique répond à la problématique du développement inclusif et durable de la ville à travers le modèle sagittal comme le présente la figure 1.

Le commerce est l'un des moteurs de développement socio-économique et spatial de la sous-préfecture de Bondoukou (Gogbé, 2009, p.65). Ce modèle est axé sur l'interconnexion des dimensions sociales, économiques et environnementales. Il vise à créer une ville où la croissance économique profite à toute la population, en préservant les ressources et en favorisant le bien-être de la population. Ce modèle sagittal permet de répondre aux enjeux du développement inclusif et durable de Bondoukou d'abord en intégrant des dimensions sociales et économiques, puis en mettant l'accent sur la participation citoyenne, la transparence et la responsabilité des acteurs et en veillant à ce que la croissance économique profite à tous et enfin en protégeant l'environnement.

La gouvernance socio-économique, dans une perspective de développement inclusif et durable des villes, fait face à des défis majeurs, mais offre également des perspectives intéressantes à travers ce modèle systémique de sagittal, qui est axé sur l'interconnexion des dimensions sociales, économiques et environnementales. Ce modèle vise à créer une ville où la croissance économique profite à tous (Gogbé, 2019, p.106), tout en préservant les ressources et en favorisant le bien-être de la population de Bondoukou. Les résultats de cette étude nous en diront plus sur la gouvernance socioéconomique pour un développement inclusif de la ville de Bondoukou.

Les composantes du système sagittal pour le cas de la gouvernance socioéconomique de Bondoukou est composé de sept (7) sous-système : (1) le système de gouvernance (Institutions locales : Conseil régional, mairie, administrations publiques, autorités locales), (2) les composants sociaux (Caractéristiques démographiques), (3) les composants économiques (Agriculture, petites entreprises, artisanat local, infrastructures économiques et les investissements privés et publics), (4) les composants environnementaux (Terres agricoles, les ressources en eau, l'environnement) , (5) les composants culturels et institutionnels (Traditions et coutumes locales, l'éducation et formation, l'inclusion sociale), (6) les composantes technologiques (Accès à la technologie, accès à internet) et (7) les composants de gouvernance

globale (partenariats internationaux, partenariats avec des organisations internationales, relations entre les autorités locales et l'État central) qui interagissent entre eux.

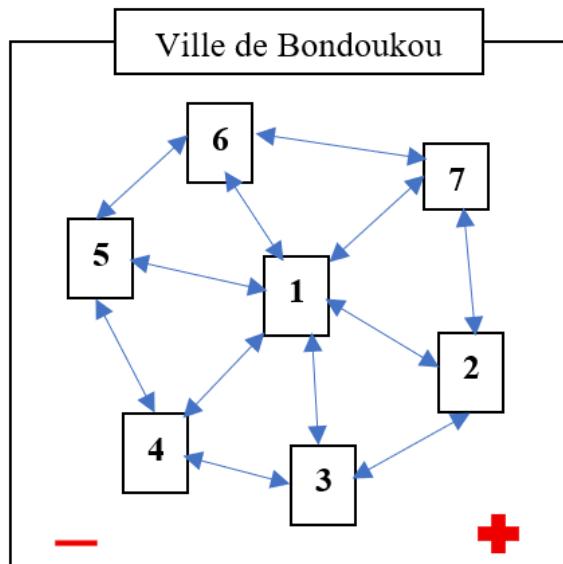


Figure 1 : Modèle Systémique Sagittal appliqué à la gouvernance socioéconomique de Bondoukou

Source : Enquêtes de terrain, janvier 2025

Dans ce système, si l'interaction est positive alors cela suppose que la transparence et la participation citoyenne sont acceptées et augmentées par les autorités locales. Par conséquent, cela améliorera la confiance de la population et renforcera la mise en œuvre des politiques publiques, favorisant ainsi la création d'un environnement favorable pour l'investissement privé et l'extension des infrastructures. Cependant, cette interaction peut être négative créant une rétroaction. Dans ce cas, l'inefficacité dans la gestion des ressources et la pauvreté persistante des populations entraîneront une fragmentation sociale et des tensions locales. Cela peut nuire à la gouvernance et freiner les investissements et la coopération.

Ce modèle systémique de Sagittal appliqué à la gouvernance socioéconomique de Bondoukou montre une interaction entre plusieurs éléments que sont la gestion des ressources locales, les infrastructures économiques, la participation citoyenne et la gestion des inégalités. Ces facteurs intégrés créent un cercle vertueux de développement, mais si que des faiblesses sont observées dans un domaine, cela peut perturber l'ensemble du système.

2.RESULTATS

Les résultats de cette étude s'organisent en deux (02) axes. Le premier consiste à l'identification des défis à relever. Le second propose des perspectives pour que la ville de Bondoukou vit un développement inclusif et durable.

2.1. Identification des défis de la gouvernance socioéconomique à Bondoukou

Bondoukou est confrontée à plusieurs défis, en matière de gestion des ressources, de pauvreté, et d'inégalités spatiale. Ces problèmes découlent de l'inefficacité des politiques locales, du manque d'infrastructures, ainsi que de la mauvaise gestion des ressources publiques.

En effet, une gouvernance socioéconomique efficace, transparente et inclusive est indispensable pour lever les obstacles au développement et améliorer la qualité de vie des populations de Bondoukou. Ces enjeux peuvent être surmontés pour garantir une gouvernance socioéconomique inclusif et durable de Bondoukou.

De manière générale, la gouvernance socioéconomique renvoie à la manière dont les ressources et les services sont gérés à l'échelle locale pour promouvoir un développement durable et inclusif. Selon Akin (2021, p.15), la gouvernance socioéconomique implique une gestion participative, la transparence, l'imputabilité et la prise en compte des besoins des populations dans les processus décisionnels.

2.1.1. Inégalités socioéconomiques et pauvreté

La ville de Bondoukou fait face à des défis liés à la gestion des fonds publics et au manque de participation citoyenne. Bien vrai que la ville se développe rapidement, Bondoukou fait face à une gestion inefficace des ressources publiques, entraînant ainsi une mauvaise allocation qui compromet les projets de développement, comme l'a souligné Bobo (2020, p.20) que la mauvaise gestion de la gouvernance entraîne des disparités entre les quartiers urbains, et entre les quartiers urbains et les zones rurales, les premiers étant mieux desservis. La gestion locale est inefficace en raison de la corruption et du manque de contrôle de l'action publique. À Bondoukou, ce phénomène influence la répartition des richesses locales et la qualité des services publics, contribuant ainsi aux disparités sociales.

Malgré sa position géographique stratégique, Bondoukou demeure confrontée à des inégalités socioéconomiques marquées. L'accès aux services essentiels tels que l'eau potable, l'assainissement et l'éducation est limité, notamment dans les zones périphériques tels que Zanzan 1 et 2, quartier Soro guillaume, Goly, Dozonssso extension et Kadjoullasso.

Quant à la pauvreté, Thérèse (2018) souligne que c'est l'un des principaux facteurs qui entravent le développement inclusif dans les villes africaines. À Bondoukou, la population urbaine pauvre reste largement exclue des bénéfices d'un développement bien géré. Ce

phénomène résulte d'une gouvernance socioéconomique inefficace et d'une mauvaise gestion des ressources naturelles et financières.

2.1.2. Participation citoyenne insuffisante

La participation citoyenne est l'un des fondements d'une gouvernance socioéconomique réussie. Pourtant, à Bondoukou, comme dans de nombreuses autres villes ivoiriennes, la participation des citoyens dans la gestion de leur environnement reste faible. Akin (2021) rappelle que les décisions prises à l'échelle locale sont souvent éloignées des préoccupations réelles des populations. Les citoyens n'ont pas toujours la possibilité de participer aux processus décisionnels, et cela crée un sentiment d'aliénation. Les autorités locales ne consultent pas systématiquement les habitants dans la planification des projets de développement, ce qui conduit à une mauvaise appropriation des projets et, dans certains cas, à leur échec.

2.1.3. Problèmes d'infrastructures et de services de base

Bondoukou souffre également d'un déficit majeur en termes d'infrastructures. Le manque d'infrastructures routières, d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à la santé dans certains quartiers comme Route Abeman, Ancien et nouveau corridor, quartier TP et périphériques est un problème récurrent (photo 1).



Photo 1, 2 et 3 : Principaux axes routiers dégradés dont voie principale du grand marché et voie Bondoukou-Sorobango non entretenue et entrecoupé à divers endroits par des nids-de-poule.

Cliché : BAMBA M, Jan 2025.

Selon De Graaf (2019), une gouvernance efficace passe par le développement d'infrastructures de base pour améliorer la qualité de vie des habitants et encourager un développement inclusif. À Bondoukou, des investissements dans des infrastructures adéquates et une gestion locale bien coordonnée pourraient améliorer significativement la situation.

2.2. Perspectives pour un développement inclusif et durable de Bondoukou

Selon les Objectifs de Développement Durable (ODD), le développement inclusif et durable vise à garantir une croissance économique qui profite à tous, en préservant l'environnement et en promouvant la justice sociale (Stratégie 2030, 2021, p.5).

Le positionnement transfrontalier, la diversité culturelle et le potentiel culturel et artisanal de constituent de véritables atouts pour la transformation des modes de gouvernance, de planification urbaine et de la valorisation de la ressource humaine pour garantir le développement inclusif de la ville de Bondoukou. Cependant, cette transformation doit être au cœur de la politique locale et baser sur l'équité, la participation citoyenne et la cohérence territoriale. Pour atteindre objectifs, quatre leviers stratégiques ont été dégagé pour cette étude.

2.2.1. Mise en place d'un cadre de gouvernance participative et inclusive

Selon Bobo (2020, p.20), la démocratie participative permet de renforcer la légitimité des décisions prises et d'assurer que les besoins de tous les groupes sociaux, y compris les plus marginalisés, soient pris en compte. Dans un contexte marqué par une forte hiérarchisation sociale et un poids des autorités traditionnelles, la participation citoyenne reste largement symbolique et consultative, montrant que l'un des principaux défis de la gouvernance urbaine à Bondoukou est l'exclusion ou la sous-représentation des groupes marginalisés, que sont les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap, les populations des zones périphériques, dans la prise de décision publique. Cela est un stéréotype de la région qui doit être remédier pour une gouvernance économique de la ville de Bondoukou.

Pour pallier ce stéréotype, il est nécessaire de mettre en place un cadre de gouvernance participative structuré, capable de faire émerger une démocratie locale effective. Cela suppose la création de conseils de quartier fonctionnels, de forums de dialogue multi-acteurs des différents secteurs d'activités et de mécanismes institutionnalisés de redevabilité (budgets participatifs, conférences de restitution des politiques municipales, etc.). Ces outils doivent permettre à l'ensemble des composantes sociales de contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets urbains.

Ainsi, l'implication directe des citoyens dans le suivi des investissements communaux, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'assainissement et de l'équipement

public permettra non seulement une appropriation des politiques locales, mais aussi une gestion plus transparente et plus efficace des ressources publiques de la ville de Bondoukou.

2.2.2. Développement de pôles économiques de proximité : promotion de l'agriculture et de l'économie locale et de l'éducation

L'agriculture est l'activité première de certaines zones périphériques et villages environnants de la ville. Il est donc nécessaire d'encourager les pratiques agricoles durables et de soutenir les agriculteurs par des formations avec des structures telles que CNRA, le Centre Suisse, ANADER et bien d'autres afin de rendre accessible les marchés. De plus, le développement d'autres secteurs comme le tourisme et l'artisanat pourrait diversifier l'économie locale de Bondoukou.

Selon Thérèse K. (2018), une jeunesse formée et employable est un facteur clé du développement économique et social. Il est donc impératif de créer des opportunités pour les jeunes de Bondoukou, notamment par la formation aux métiers d'avenir (technologies, métiers manuels, etc.), ainsi que par l'encouragement de l'entrepreneuriat. L'amélioration de l'accès à l'éducation, en particulier pour les jeunes filles et les jeunes défavorisés, est essentielle pour préparer les générations à participer activement au développement économique de la ville. Des politiques de formation professionnelle et d'insertion des jeunes dans le marché du travail devraient également être mises en place.

2.2.3. Développement de pôles économiques de proximité soutenus par la microfinance et la formation

La ville de Bondoukou présente un potentiel économique sous-exploité, particulièrement dans les secteurs de l'artisanat traditionnel (vannerie, tissage, sculpture), de l'agriculture périurbaine, des petits commerces transfrontaliers et des services à faible capital.

Toutefois, ces secteurs évoluent en majoritairement dans l'informalité, avec un accès limité aux financements, aux marchés structurés, et à la formation professionnelle malgré l'existence de centres de formation (Institut de Formation et d'Education Féminine et autres), plusieurs microfinances et banques.

La création d'un développement de pôles économiques de proximité est importante dans certains quartiers tel qu'un pôle artisanal dans le quartier voie de Soko, un marché

agroalimentaire modernisé à dans le quartier de Koko. Ces pôles économiques doivent s'accompagner d'un accès facilité au crédit à travers des institutions de microfinance communautaire ou des fonds municipaux de soutien à l'entrepreneuriat local, de formations adaptées aux réalités locales, en matière de gestion de petites entreprises, techniques modernes de transformation agroalimentaire, marketing digital, etc., d'un appui à la formalisation des acteurs économiques pour leur inclusion dans le tissu économique.

Cette création constituera une réponse durable à la précarité économique. En effet, cette dynamique permettrait non seulement de créer des emplois durables pour les jeunes et les femmes, mais aussi de réduire les disparités spatiales de développement économique entre le centre-ville et les quartiers périphériques de Bondoukou.

2.2.4. Renforcement de la planification territoriale par une cartographie participative des besoins

Blain Jeffrey (2024) définit la planification urbaine comme le contrôle de l'urbanisation par le pouvoir politique, urbanisation étant entendue au sens ici de la croissance des villes. Cependant, une planification urbaine efficace doit reposer sur la connaissance du territoire de la ville de Bondoukou, sur le plan spatial que social. Bien vrai que la ville de Bondoukou soit le chef-lieu de la région du Gontougo, avec la représentativité de toutes les directions régionales ministérielles, elle manque de données territorialisées sur les besoins en infrastructures et services. Ce déficit nuit à la priorisation des investissements publics et privés, souvent concentrés dans le centre-ville au détriment de la périphérie en expansion.

Le renforcement de la planification est important mais nécessite d'abord l'élaboration d'une cartographie des besoins sociaux prioritaires par quartier, réalisée de manière participative, avec les communautés locales et les services techniques municipaux, des collectivités territoriales (la mairie, le conseil régional, etc). Ensuite, l'intégration d'outils géomatiques (SIG, GPS) est nécessaire pour cartographier et faciliter la localisation des zones affectées par le manque d'eau potable, d'insalubrité, de déficit scolaire ou sanitaire. Enfin, créer un observatoire local, nommé Observatoire Local de la Dynamique Territoriale, qui se chargera d'actualiser régulièrement les données et de faire un rapport mensuel ou trimestriel destiné aux élus locaux, aux citoyens et aux bailleurs.

Cette initiative va permettre d'orienter les investissements vers les zones vulnérables afin de renforcer la justice spatiale dans la ville de Bondoukou.

2.2.5. Mise en place de partenariats public-privé pour l'amélioration des services urbains à Bondoukou

La capacité de collectivités territoriales de Bondoukou à financer et gérer l'ensemble des services urbains est réduite. Ses services sont la gestion des ordures ménagères, l'éclairage public, l'entretien des voiries principales et secondaires, et l'accès aux services numériques. L'appel et l'implication des partenariats public-privé (PPP) deviennent une voie pertinente pour la modernisation des services tout en impliquant le secteur privé dans la dynamique locale.

Ces partenariats pourraient prendre plusieurs formes. Ce sont : la délégation de service public à des entreprises locales ou régionales ou nationale pour la collecte des déchets et l'entretien des espaces publics. La création de partenariat entre la municipalité et les coopératives d'usagers est nécessaire pour la gestion de marchés et gares routières. Et les projets d'innovation urbaine telle que la création de plateformes numériques avec des start-ups seraient nécessaires pour signaler les dysfonctionnements urbains ou gérer les déchets de Bondoukou.

Néanmoins, la mise en œuvre de ces PPP doit être rigoureusement encadrée. La transparence dans l'attribution des contrats, clauses de qualité de service, évaluation participative, et mécanismes d'arbitrage accessibles aux citoyens doivent nécessairement être au cœur de ce partenariat PPP.

La clé pour un développement inclusif à Bondoukou réside dans une gouvernance plus décentralisée, une meilleure gestion des ressources naturelles, et la promotion de l'innovation dans les secteurs économique et technologique. L'engagement des citoyens et une gouvernance transparente sont essentiels pour renforcer la résilience et la durabilité du développement local.

Les perspectives de développement inclusif de la ville de Bondoukou reposent sur une transformation structurelle de son mode de gouvernance, de son économie locale, de sa planification territoriale et de sa capacité à tisser des alliances stratégiques. Cependant, la mise en œuvre de ces orientations nécessite un engagement fort des autorités locales, un appui technique et financier des partenaires au développement, et surtout, une réappropriation de la ville par ses habitants comme espace collectif à co-construire.

3.DISCUSION

Les résultats obtenus s'inscrivent dans une dynamique de gouvernance souvent caractérisée par une gestion décentralisée, mais insuffisamment connectée aux besoins réels des populations locales. Selon Atta Koffi (1983, p.35), une gouvernance participative est essentielle pour que les populations aient le sentiment d'appartenir aux décisions qui affectent leur quotidien.

Cependant, à Bondoukou, la gestion des ressources reste souvent le fait d'une élite politique, ce qui exacerbe les inégalités et réduit l'efficacité des politiques locales.

Dembélé Ousmane (1999, p.30) souligne que les villes africaines doivent surmonter le déficit de transparence et l'absence de mécanismes de responsabilisation. Ce constat est bien valable à Bondoukou, où les citoyens expriment un manque de confiance envers les autorités locales. Par ailleurs, Yapi Diahou A. (1981, p.241) suggère que pour réduire les inégalités, il est crucial de renforcer les infrastructures publiques et de promouvoir des politiques inclusives qui tiennent compte des spécificités locales.

En outre, les politiques agricoles doivent être repensées pour permettre aux acteurs du secteur de bénéficier d'un accès facilité aux financements et à la formation. Le renforcement de l'éducation et la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes sont des leviers importants pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

CONCLUSION

Cette étude a permis d'analyser la gouvernance socioéconomique, en identifiant les défis socioéconomique et proposant des perspectives pour un développement inclusif et durable de la ville de Bondoukou. Une méthodologie a été utilisée pour mener à bien cette étude. De cette étude, il faut retenir que comme de nombreuses villes de la Côte d'Ivoire, Bondoukou est confrontée à une série de défis qui compromettent sa croissance inclusive et durable malgré son potentiel important pour le développement socioéconomique. Pour relever ces défis, plusieurs perspectives ont été énumérées pour renforcer la transparence, améliorer la participation citoyenne et repenser les politiques d'infrastructures et de développement économique de la ville de Bondoukou. Cependant, la mise en œuvre de ces réformes et valeurs, combinée à un engagement fort des acteurs locaux et nationaux, peuvent faire de Bondoukou un modèle de développement inclusif et durable de la Côte d'Ivoire.

Néanmoins, en renforçant la gouvernance locale, en améliorant les infrastructures de base et en diversifiant l'économie, il est possible de transformer ces défis en opportunités. Un développement inclusif, soutenu par une gouvernance socioéconomique efficace et participative, pourrait contribuer à l'épanouissement de la ville et à l'amélioration du bien-être de ses habitants. La mise en œuvre de ces mesures nécessite une volonté politique forte, une coopération entre les acteurs locaux et nationaux, ainsi qu'un engagement des citoyens eux-mêmes. Cette étude a permis de mettre en lumière l'importance de l'approfondissement de la

gouvernance locale de la ville de Bondoukou. En se fondant sur des pratiques de transparence, de participation et d'équité, ces perspectives mises en œuvre peuvent permettre à la ville de Bondoukou de surmonter les défis actuels et de parvenir à un véritablement développement inclusif et durable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Atta Koffi Lazare, (1975) : Etude des espaces urbains des villes de Côte d'Ivoire par l'interprétation de la photographie aérienne, mémoire de maîtrise, Abidjan IGT, 120p.

Atta Koffi Lazare, (1978) : Dynamique de l'occupation de l'espace urbain et péri-urbain de Bouaké, thèse de Doctorat troisième cycle, EHSS Paris 296p.

Atta Koffi Lazare, (1983) : Urbanisation et spéculation foncière à Bouaké, in Annales de l'Université d'Abidjan, Série G (géographie) ; Tome XIII pp 5-51

Blain Jeffrey, (2024) « Le modèle des super-îlots à Barcelone : un exemple de régénération d'une ville », Géoconfluences, en ligne <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbanisme-et-planification-urbaine>, consulté le 20 avril 2025.

Bohoussou André Olivier, 2008, Gestion foncière et discipline urbanistique en Côte d'Ivoire : apports et limites du permis de construire, mémoire de Maîtrise de recherche en géographie, Université de Cocody Abidjan, 195 pages.

CBF, 2016, Capacity Requirements for the New African Vision Agenda 2063 -“The Africa We Want”. Harare: The African Capacity Building Foundation.

Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD), 2017, De la Communauté africaine de pratiques sur la gestion axée sur les résultats de développement : Recueil d'études de cas sur la gouvernance et le développement socioéconomique, 65 pages.

Conseil Economique et Social, 2012, Aperçu par sous-programme : enjeux et défis pour un développement économique et social inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique, En ligne <https://www.unescap.org/sites/default/d8files/event-documents/B1100696.pdf>, Consulté le 30 mai 2025.

CRDI (2020), Stratégie 2030/Un monde plus durable et inclusif, en ligne <https://idrc-crdi.ca/sites/default/files/sp/strategie2030.pdf>, consulté le 20 avril 2025.

Dembélé Ousmane, (1999) : Evolution des structures spatiales de quartiers et aménagement de l'espace communal, cahier nantais, pp 25-38

Gogbé Téré, Kouassi N'guessan Gilbert, Gnahn GberyClaver, (2018), Aménagement et organisation de l'espace économique d'une ville en crise : cas d'Agboville en Côte d'Ivoire, in Revue Espace géographique et Société marocaine, N° 20/21, 103-127 pages.

Kamagaté Sanaliou, (2012), Décryptage d'un espace polysémique du système urbain abidjanais à travers la gare routière d'Adjame, Laboratoire Leïdi, N°10, Sénégal, pp. 30-47

Thérèse, K., 2018, Gouvernance et participation citoyenne : défis et enjeux". Revue des Sciences Politiques et Sociales, numéro 45, volume 3, pages 129-140

Yapi Diahou Alphonse, (1981) : Etude de l'urbanisation de la périphérie d'Abidjan : l'urbanisation de Yopougon, thèse de Doctorat troisième cycle, 322p.